

Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 1 de 14

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Additif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Tunap Deutschland Vertriebs GmbH & Co. Betriebs KG
Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2
Lieu: D-82515 Wolfratshausen
Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0 Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40
e-mail: sdb@tunap.com
Internet: www.tunap.com

Fournisseur

Société: TUNAP France SAS
Rue: 166 Rue d'Altorf
Lieu: F-67120 Dachstein
Téléphone: + 33 (0) 388 68 64 94 Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58
e-mail: sdb@tunap.com
Internet: www.tunap.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 49 (0) 30 / 30 686 790 (Poison Centre Berlin)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Xn - Nocif
Phrases R:
Inflammable.
Irritant pour les yeux.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:
Liquide inflammable: Flam. Liq. 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
Danger par aspiration: Asp. Tox. 1
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3
Mentions de danger:
Liquide et vapeurs inflammables.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque des lésions oculaires graves.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 2 de 14

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquetteHydrocarbures, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates
2-méthylpropane-1-ol; isobutanol

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS05-GHS08

**Mentions de danger**

- | | |
|------|---|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence

- | | |
|----------------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P260 | Ne pas respirer vapeur. |
| P280 | Porter Protection yeux/visage. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment avec Eau et savon.. |
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P314 | Consulter un médecin en cas de malaise. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P501 | Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale. |

Étiquetage particulier de certains mélanges

- | | |
|--------|--|
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
|--------|--|

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**



984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 3 de 14

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
918-481-9	Hydrocarbons, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates	50 - < 100 %
64742-48-9	Xn - Nocif R65-66	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	
01-2119457273-39		
201-148-0	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	5 - < 10 %
78-83-1	Xi - Irritant R10-37/38-41-67	
603-108-00-1	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H226 H335 H315 H318 H336	
248-363-6	2-Ethylhexyl nitrate	5 - < 10 %
27247-96-7	Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R20/21/22-44-51-53-66	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H302 H312 H332 H411 EUH044 EUH066	
204-881-4	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	1 - < 5 %
128-37-0	N - Dangereux pour l'environnement R50-53	
	Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H400 H410	
01-2119565113-46		
918-481-9	Hydrocarbons, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates	1 - < 5 %
	Xn - Nocif R10-65	
	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1; H226 H304	
265-198-5	Kérosène - non spécifié, solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	0,1 - < 1 %
64742-94-5	Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R51-53-65-66-67	
	STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H336 H304 H411 EUH066	
01-2119463588-24		

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

**984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI**

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 4 de 14

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation des yeux., Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigüe,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 5 de 14

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucune information disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Additif

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
128-37-0	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	-	10		VME (8 h)	
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate	1	0,058		VME (8 h)	TWA
64742-48-9	Hydrocarbons, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates		600		VME (8 h)	AGW
64742-94-5	Kérosène - non spécifié, solvant naphta aromatique lourd (pétrole)		100		VME (8 h)	AGW
	Hydrocarbons, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates		600		VME (8 h)	AGW
78-83-1	Alcool isobutylique	50	150		VME (8 h)	

Conseils supplémentaires

- a no restriction
- b End of exposure or shift
- c in long-term exposure: after several shifts
- d prior to next shift

TWA (EC): time-weighted average

U: Urea

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pause et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants



984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 6 de 14

spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type : A

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: vert
Odeur: sur le solvant

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): non déterminé DIN 19268

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de sublimation: Aucune information disponible.

Point de ramollissement: Aucune information disponible.

: Aucune information disponible.

Point d'éclair: 33 °C ISO 3679

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 0,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 11,3 vol. %

Température d'inflammation: Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 0,8 g/cm³ DIN 51757

Densité apparente: Aucune information disponible.

Hydrosolubilité: insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 7 de 14

Viscosité dynamique:	Aucune information disponible.	DIN 53019-1
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	Aucune information disponible.	DIN EN ISO 3104
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	Aucune information disponible.	DIN EN ISO 2431
Densité de vapeur:	non déterminé	
Taux d'évaporation:	non déterminé	
Test de séparation de solvant:	Aucune information disponible.	
Teneur en solvant:	Aucune information disponible.	

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable, Risque d'inflammation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereuxLa combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 8 de 14

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
64742-48-9	Hydrocarbons, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>8000	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	>3160	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	4951 mg/l	Rat	
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	> 2830	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	> 24 mg/l	Rat	
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>9640	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	>4820	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	11 mg/l	Rat	
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol				
	par voie orale	DL50	2930 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Rat	
	Hydrocarbons, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates				
	par voie orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	> 3160	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	> 4951 mg/l	Rat	
64742-94-5	Kérosène - non spécifié, solvant naphta aromatique lourd (pétrole)				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50	> 5 mg/l	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction



984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 9 de 14

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénéité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénéité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 10 de 14

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1000 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	>1000 mg/l	48 h	Daphnia magna	
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1430 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	1250 mg/l		Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	1439 mg/l	48 h	Daphnia magna	
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1 - <10 mg/l	72 h	Toxicité pour les algues	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	<10 mg/l	48 h	Daphnia magna	
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,42 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,42 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	0,57 mg/l	48 h	Daphnia magna	
	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alkanes, iso-alkanes, cyclics, < 2 % aromates					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1000 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	>1000 mg/l	48 h	Daphnia magna	
64742-94-5	Kérosène - non spécifié, solvant naphta aromatique lourd (pétrole)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1 mg/l	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	1,4 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.



984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 11 de 14

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	0,79
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate	3,74 - 5,24

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-méthylpropane-1-ol; isobutanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 12 de 14

Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640E
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantités exceptées: E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-méthylpropane-1-ol; isobutanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640E
Quantité limitée (LQ):	5 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantités exceptées: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (2-methylpropan-1-ol; iso-butanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	223, 274, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantités exceptées: E1

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (2-methylpropan-1-ol; iso-butanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 13 de 14

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366
 IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantités exceptées: E1
 Passenger-LQ: Y344

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides combustibles.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): EU 95,766 CH 88,861

Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

Information supplémentaire

94/69 / EC (21 ATP). Benzene content is less than 0.1%. It applies the annotation P. Classification and labeling as carcinogenic is not necessary.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

10 Inflammable.
 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

**984 Injektor Direkt-Schutz Diesel MF98400200DLI**

Date d'impression: 26.02.2015

Code du produit: 1100262

Page 14 de 14

41	Risque de lésions oculaires graves.
44	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH044	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)